

ENSEMBLE LA LETTRE D'INFORMATION

Mensuelle | Mars 2015 - N° 48

EDITO

PAR GILLES RAVACHE,

UNE RÉFORME TERRITORIALE DE GAUCHE RESTE À FAIRE...



L'Assemblée nationale a adopté en première lecture le troisième volet de la réforme territoriale, la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe).

Le groupe des députés du Front de gauche a voté contre. Pour expliquer leur vote, André Chassaigne, président du groupe, a souligné : « ... nous ne pouvons que réaffirmer notre ferme opposition à la remise en cause de l'architecture institutionnelle de notre pays, bouleversement institutionnel sans précédent qui conduira inévitablement à renforcer la fracture territoriale par la mise en concurrence de nos territoires, l'augmentation des inégalités et la remise en cause des principes constitutionnels d'unité et d'indivisibilité de la République. »

En effet cette troisième loi confirme la logique des deux premières et poursuit la démarche initiée par la droite avec la loi de décembre 2010, que pourtant l'ensemble de la gauche avait rejetée avec force, à l'époque.

En 2010 la droite lançait la création de métropoles, la loi MAPTAM de janvier 2014 a achevé l'ouvrage.

En 2010 la droite supprimait la compétence générale pour les conseils régionaux et départementaux, la loi MAPTAM de janvier 2014 l'avait rétablie et la loi NOTRe la supprime.

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)

L'assemblée en bref

Le FDG, seul à obtenir des améliorations du CPER

La Région a adopté le contrat de plan Etat-Région 2015-2020 qui engage les deux partenaires sur de grands projets.

Notre groupe a demandé davantage de participation citoyenne. Il a souligné et regretté que l'austérité freine les investissements et le développement régional, et aggrave ainsi la situation de crise.

Le FDG s'est en revanche félicité des volets culture et emploi.

Nous avons réclamé que les futurs volets territoriaux favorisent l'égalité et le développement de tous les territoires.

L'amendement et le vœu que nous avons fait voter affirment l'engagement de la Région pour la réalisation des travaux sur les lignes SNCF pour la réouverture de la ligne Sathonay-Trévoux, la réouverture aux voyageurs de la ligne rive droite du Rhône et la liaison Meyzieu-Crémieu, et pour l'appui au tourisme social et solidaire en Maurienne.

Au final 7 élus du groupe ont voté POUR, 4 se sont abstenus.

Région Rhône-Alpes
★ GROUPE
**FRONT
DE GAUCHE**
ENSEMBLE, Communistes, Parti de Gauche,
Gauche Unitaire et Partenaires

Sommaire

-Jeunes sans pap.....p.2

Retour sur Session

-Grands projets.....p.3-5

-International.....p.5

-Environnement.....p.6

-Patrimoine + Emploi.....p.7

-Egalité F/H + Tourisme.....p.8

-Brèves.....p.9

Contact :

Groupe Front de Gauche,
Ensemble, Communistes, Parti de
Gauche, Gauche Unitaire et
Partenaires

Région Rhône-Alpes

1 esplanade François Mitterrand -
CS 20033 - 69269 LYON CEDEX 02

Tel : 04 26 73 40 95

Fax : 04 26 73 14 67

Site Internet:

www.frontdegauche-rhonealpes.fr

E-mail : [contact@frontdegauche-](mailto:contact@frontdegauche-rhonealpes.fr)

rhonealpes.fr

RETROUVEZ TOUTE
NOTRE ACTUALITE
SUR INTERNET

[www.frontdegauche-
rhonealpes.fr](http://www.frontdegauche-rhonealpes.fr)

&
[Page Facebook](#)
[Twitter](#)

DES JEUNES « ARMANDO CURRI » ET DES « LASSANA BATHILY », IL Y EN A DES CENTAINES DE CAS PAR AN !

Après Lassana Bathily, jeune sans-papier Malien de 24 ans, devenu héros de la nation après avoir sauvé les otages de l'épicerie casher parisienne, lors de l'attaque meurtrière du 09 janvier dernier ; c'est au tour d'Armando Curri, jeune sans-papier Albanais de 19 ans de faire les gros titres de la presse. Et pour cause, ce jeune, élu meilleur apprenti menuisier a bien failli ne pas être reçu au Sénat à cause de sa situation. La mobilisation qui s'en est suivie, comme celle qui avait demandé la régularisation de Lassana a porté ses fruits et nous estimons que cela est bien légitime.

Mais des « Lassana » et des « Curri » en puissance, il y en a des dizaines de cas dans les lycées rhônalpins et des centaines, à l'échelle nationale !

Pourtant ces jeunes sont bien souvent empêchés de poursuivre leur scolarité, se retrouvent dans des centres de rétentions ou même à la rue, comme c'est le cas aujourd'hui de deux jeunes du lycée Flesselles dans le quatrième arrondissement de Lyon.

Et tout ça se passe sous un gouvernement qui se dit de gauche mais qui n'est capable que de glorifier quelques parcours jugés exceptionnels sous les ors de la République. Une république dont ils semblent avoir oublié que les valeurs ne consistent pas à accueillir seuls les plus méritants mais bien de donner leur chance à ces jeunes plutôt que de les traquer !

Depuis 2011, le groupe Front de Gauche bataille pour que la délibération de soutien aux jeunes lycéens et apprentis qu'il a fait adopter par la Région Rhône-Alpes trouve des applications concrètes. En dehors de la mobilisation de trop rares élus de gauche, nous rencontrons trop d'embûches. Nous souhaitons que certains engagements pris dans la délibération du conseil régionale de juillet 2011 soient respectés. Car sans le travail des associations et la mobilisation des enseignants, nombreux jeunes n'auraient pu aller jusqu'au bout de leur parcours scolaire et obtenir leurs diplômes.

Ces jeunes ont souvent des parcours exemplaires mais là n'est pas la question. Notre République se doit de les accueillir et de permettre une égalité des chances.

Nous ne sommes donc pas surpris que des profils exemplaires s'illustrent parmi ces jeunes car ils doivent faire leurs preuves en permanence et dix fois plus que les autres.

Ce qui est surprenant, c'est la façon dont on passe du statut de paria à celui de héros dans ce pays...

Pourtant les circonstances dans lesquelles ils évoluent font qu'ils ont une conscience particulièrement aigüe de la citoyenneté et des valeurs de la République.

Il est temps que l'imaginaire de peur et de rejet se confronte davantage à la réalité de ces jeunes.

Il est temps que le gouvernement prenne ses responsabilités et cesse l'hypocrisie sur ce sujet.



Grands projets

CONTRAT DE PLAN ETAT – RÉGION 2015-2020

PAR GILLES RAVACHE,

Je commencerai par une question à laquelle le groupe Front de gauche attache la plus grande importance : la consultation de la population. Vous connaissez l'attachement du groupe Front de gauche au développement de la démocratie et particulièrement de la démocratie participative. C'est notre marque de fabrique.

Or, à notre connaissance, le Contrat de plan doit faire l'objet d'une consultation de la population et d'une évaluation environnementale, conformément à la directive européenne 2001/42/CE du 27 juin 2001 transcrite dans le droit français dans le Code de l'environnement par les articles L122-8 et R122-22. Le code prévoit que s'il n'y a pas enquête publique le document doit être consultable par la population, qui doit également avoir la possibilité de déposer un avis et ce durant un minimum de quinze jours. Le code prévoit évidemment que, je cite : « Les observations et propositions recueillies au cours de la mise à disposition du public sont prises en considération par l'autorité compétente pour adopter le plan ... »

Cette consultation publique prévue par la loi est annoncée dans la présentation de la délibération. Nous vous demandons Monsieur le Président que toutes les dispositions soient prises afin de favoriser la plus large participation à cette consultation.

En conséquence nous sommes amenés aujourd'hui à adopter un projet de CPER et, pour notre part, nous prenons l'engagement devant les rhônalpines et rhônalpins de prendre en compte leurs avis pour sa version définitive.

Le projet que nous examinons aujourd'hui est de nouveau dénommé Contrat de Plan Etat-Région. Pourtant il conserve les traits d'un contrat de projets, une juxtaposition de projets. La comparaison de ce contrat de plan avec le contrat de projet 2007-2014 est éloquente, c'est le même exercice. La manière d'élaborer ce CPER ne pouvait conduire

à autre chose. Commencer par le tour des Présidents des conseils généraux ne pouvait aboutir qu'à une liste de projets.

La deuxième caractéristique de ce CPER est la nouvelle réduction de l'apport de l'Etat. Il est en baisse par rapport au précédent CPER alors que ce dernier était déjà en diminution par rapport au CPER 2000-2006.

Ce désengagement de l'Etat est aggravé par la diminution des dotations aux collectivités locales y compris la Région. Cet étranglement conduit non pas à retenir les projets les plus structurants qu'à retenir ceux marqués par l'urgence.

Ceci n'est pas fatal, c'est l'objet de choix. Ainsi l'Etat a attribué 533 millions € à 62.000 entreprises de Rhône-Alpes au titre du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi. Contrairement au CPER il n'y a dans ce cas ni comité de suivi, ni évaluation des emplois ou investissements créés, et pas d'avantage de rapport annuel

d'avancement.

L'exemple de la régénération des lignes de chemin de fer est illustratif de ce qui en résulte. Après trente années d'absence d'investissement sur ces lignes secondaires leur état est gravement dégradé. RFF ne peut plus financer l'entretien de toutes ses lignes puisque la réforme ferroviaire n'a rien résolu de sa dette et son financement. L'Etat s'était engagé il y a deux ans pour y investir 3 Milliards € mais il n'y met aujourd'hui que 1 Milliard. La région est donc poussée à financer l'entretien de voies sur lesquelles circulent ses TER. La région finance donc la maintenance de ces lignes pour éviter qu'elles ne soient fermées aux circulations pour des motifs de sécurité. Soit dit au passage il s'agit de voies de chemin de fer dont RFF facture l'usage à la SNCF, SNCF que la région subventionne pour faire circuler les TER.

Dès lors nous ne sommes pas dans un plan qui prépare l'avenir par des investissements de développement des infrastructures, nous sommes dans la maintenance de l'existant pour qu'il reste utilisable.



Grands projets - Transport

AMENDEMENT RELATIF AUX PROJETS :

SATHONAY-TREVOUX, RIVE DROITE DU RHÔNE, MEYZIEU-CRÉMIEU ET OUEST LYONNAIS

PAR DANIELLE LEBAIL,

J'ai bien entendu l'intervention de Mr le Préfet qui semblait pleinement satisfait de ce nouveau contrat de plan, de l'effort national consentie. Nous considérons toutefois que pour l'Etat, ce n'est pas un effort mais bien un investissement pour l'emploi, pour notre planète, pour que les hommes et les femmes vivent mieux sur nos territoires.

Pour notre part, à l'écoute des élus du territoire, à l'écoute aussi des habitants de notre Région souvent d'ailleurs les plus mobilisés pour la défense et le développement de leurs territoires sur des projets utiles, indispensables et parfois sur de très longues années. Ce ne sont pas les militants du Collectif Val de Saône ici présent qui me contrediront.

A l'écoute de tous, il nous a paru indispensable que nous avons besoin avec ce CPER de confirmer notre attachement à des projets structurants pour notre région et par la même pour notre pays. Nous souhaitons donc maintenant sortir des intentions pour aboutir à la réalisation concrète des projets concernés dans lesquels notre région est engagée fortement depuis longtemps.

Il serait donc dommageable aujourd'hui de ne pas aboutir dans le cadre de ce nouveau CPER à la vue des nombreuses études déjà réalisées.

Il est donc demandé, à travers cet amendement, que la Région se fixe comme objectif d'obtenir :

- Premièrement dans sa contractualisation avec la métropole de Lyon et le département de l'Ain, les engagements financiers pour les travaux de réouverture de la ligne Sathonay-Trévoux, la Région ayant pris l'engagement de concourir à hauteur de 50% des dépenses estimées. Il serait incompréhensible aujourd'hui que nous n'aboutissions pas sur ce projet.



Il y a urgence pour celles et ceux qui attendent depuis de nombreuses années cette réouverture

Il y a urgence pour celles et ceux qui prennent le train sur la ligne Lyon-Macon qui devient aujourd'hui de plus en plus saturée et ne peut absorber les populations qui viennent d'autres territoires.

A ce sujet Monsieur le Préfet, sans vouloir vous heurter, je regrette que l'Etat ne nous suive pas sur ce projet alors qu'il y était engagé depuis longtemps.

- Deuxièmement dans sa contractualisation avec le département de l'Ardèche, les engagements financiers pour les travaux de réouverture aux voyageurs de la ligne rive droite du Rhône.

L'Ardèche, je le rappelle, étant le seul département en France à ne plus être desservi par les trains de voyageurs (depuis 1973) et pour lequel un protocole d'accord avait été signé en 2008 avec l'Etat et les départements concernés.

- Troisièmement dans sa contractualisation avec les départements de l'Isère et la métropole de Lyon, les engagements financiers pour les travaux de la liaison en site propre Meyzieu – Crémieu sans préjuger de la solution technique comme le président du groupe socialiste l'a précisé tout à l'heure.

- Et enfin, quatrièmement, dans la contractualisation avec le territoire de la Maurienne, il est demandé à ce qu'une attention particulière soit portée au tourisme social et solidaire. En effet, nous savons dans l'état de difficultés financières particulièrement importantes se trouvent aujourd'hui bon nombre de rhônalpins ; le tourisme social peut aider et construire dans ce cadre à faire vivre le droit aux vacances pour toutes et pour tous.

[Retrouvez toute l'actu sur notre site](#)

Grands projets

POUR LA RÉOUVERTURE DE LA RIVE DROITE DU RHÔNE AUX VOYAGEURS

PAR FRANÇOIS JACQUART,

Bien évidemment, nous aurions espéré avant le départ de monsieur le Préfet de Région, au moins des réponses aux questions posées par le président de notre groupe. Cela nous aurait peut-être permis de modifier notre vœu au dernier moment sur la position du gouvernement concernant la réouverture de la rive droite du Rhône aux voyageurs mais monsieur le Préfet est parti sans nous répondre donc notre vœu s'adressera aussi à l'Etat.

Juste quelques rappels pour préciser dans quel contexte se situe notre vœu, cela a été dit, le trafic voyageur sur la rive droite du Rhône s'est arrêté en



1973. En 2004, l'arrivée d'une nouvelle majorité a conduit le président de Région, Jean Jack QUEYRANNE, à un engagement fort pour la réouverture de cette rive droite.

Le travail a été effectué avec les régions Provence-Alpes-Côte-D'azur et Languedoc-Roussillon pour arriver à un protocole d'intention le 21 janvier 2008 puis avec un financement d'étude d'opportunité et de faisabilité. A cette époque le gouvernement avait exprimé son opposition à la réouverture de la rive droite au nom du fait de réserver cette même rive droite au développement du fret et l'on voit où nous en sommes réellement aujourd'hui.

Il a fallu attendre le grenelle de l'environnement pour voir, et cela a été rappelé tout à l'heure par Gilles RAVACHE, le ministre BORLOO accepter le principe d'une réouverture expérimentale avec 7 A/R /jour sur cette ligne. Cette décision ayant fait l'objet d'un courrier de confirmation de sa part en 2009.

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)

International

LIQUIDATION D'ERAI

Les choses auraient pu se passer autrement...

L'agence économique régionale ERAI (Entreprise Rhône-Alpes International) se trouve de fait en cessation de paiement et devrait être bientôt placée en redressement judiciaire. Cela fait suite au rejet de la subvention de la Région pour les neuf derniers mois de l'année, 4,7 millions d'€ et 750 000 € de subvention exceptionnelle pour les frais de restructuration. Lors de la Commission permanente du 6 mars les groupes EELV, UDC (Union de la droite et du centre) et FN ont voté contre.

Les difficultés de l'agence, dues aux errements de ses dirigeants, posent de graves questions. Elle est en déficit depuis 2011. C'est pourquoi la subvention devait être versée par mensualités et soumise à conditions : changement de gouvernance, plan de recentrage et de restructuration des activités, présentation de ses comptes consolidés de 2014.

Gilles Ravache a exprimé le malaise du groupe Front de gauche face à un dossier pour lequel il avait émis des propositions concrètes qui n'ont malheureusement jamais été entendues, ni même discutées :



- définition d'une politique économique à l'international fondée sur la coopération mutuellement avantageuse plutôt que la compétition ;
- création d'un comité réunissant les groupes politiques du Conseil régional, les représentants des employeurs et des syndicats de salariés, les ONG ;
- intégration au sein de la région d'une partie de son personnel.

Néanmoins la situation des 135 employés d'ERAI, des entreprises soutenues par l'agence et des antennes d'ERAI sont également à prendre en considération.

Le groupe aurait préféré que des solutions soient trouvées pour pérenniser l'activité avant d'en arriver là. La création du comité de suivi qui aurait dû être installé le 6 mars par l'Assemblée plénière était une bonne avancée mais est malheureusement arrivée un peu tard...

Exerçant leur liberté de vote, 7 élus (PCF) ont voté POUR et 4 se sont abstenus (PG/Ensemble!/Antoine Fatiga).

[Retrouvez toute l'actu sur notre site](#)



Environnement

CLASSEMENT EN RÉSERVES NATURELLES RÉGIONALES DU « RÉCIF FOSSILE DE MARCHON – CHRISTIAN GOURRAT » ET DU « LAC D'AIGUEBELETTE (SAVOIE) »

PAR FRANÇOIS JACQUART,

Nous ne pouvons que nous féliciter du classement en réserves naturelles régionales des sites du « Récif fossile de Marchon » et du Lac d'Aiguebelette qui deviendront les 12e et 13e RNT de Rhône-Alpes.

Bien que d'une très petite superficie (10 ares), le récif fossile de Marchon représente un enjeu régional, national et international de préservation important du point de vue scientifique, paléontologique et écologique, le site ayant malheureusement déjà été dégradé par des prélèvements illégaux scandaleux.

Nous espérons que le classement pour 10 ans minimum permettra de sécuriser l'affleurement tout en permettant au public d'en profiter et aux scientifiques de pouvoir étudier ce petit bijou géologique.

Le Lac d'Aiguebelette lui constitue un des joyaux de notre Région, ce qui lui a valu d'être inscrit à l'inventaire des sites dès 1935. D'ailleurs les communes riveraines et ses habitants ne s'y sont pas trompés et ont commencé à prendre des mesures de conservation du site, de sa faune et de la flore depuis près de 30 ans. Le classement en RNR du Lac d'Aiguebelette s'inscrit donc dans cette logique et accompagne cette démarche.

L'ambition de la CCLA (communauté de commune du Lac d'Aiguebelette) est de pouvoir continuer de faire cohabiter, et ce n'est pas simple, l'ensemble des usages du Lac –du captage d'eau potable au sport nautique en passant par la pêche, et autres activités de loisir- tout en veillant à maintenir les équilibres du milieu naturel et à garantir la pérennité des espèces animales et végétales remarquables qui y sont présentes et pourtant menacées.

Haut lieu touristique et sportive, le Lac participe de l'attractivité de la Région Rhône-Alpes, nationalement et internationalement, et permet le développement d'activités économiques autour du tourisme vert et des activités sportives.

Je voudrais à ce propos attirer l'attention du Conseil régional sur les championnats du monde d'aviron qui

s'y dérouleront cette année.

Nous nous félicitons que ses championnats du monde se tiennent dans notre région, démontrant encore une fois le rayonnement sportif de Rhône-Alpes et la richesse de ses sites et la qualité de ses installations sportives. Nous nous réjouissons de l'organisation de ses manifestations sportives, tant il est vrai que le sport, comme la culture, est en soi porteur des valeurs positives que nous défendons et participes à l'épanouissement de chacun dans une période où le vivre-ensemble est plus que jamais nécessaire.

Toutefois, concernant les installations pour accueillir cette compétition, nous voulons relayer positivement les alertes lancées par le collectif « SOS Lac d'Aiguebelette » regroupant des associations d'usagers du Lac et de défense de l'environnement, autant que des particuliers, riverains ou usagers.

En effet, il apparaît que les travaux du nouveau bassin ont été faits en effraction avec le règlement du Lac et en contravention avec les lois en vigueur, notamment par la construction (sans permis pour certains cas) d'éléments en dur – en béton- sur les berges. Ces travaux ont entraîné la dégradation d'espace boisé en zone naturelle protégée, d'herbiers –eux aussi protégés- jusque dans le périmètre de captage d'eau potable.

Qui plus est, le nouveau bassin, dont on peut légitimement questionner l'utilité –le bassin historique étant aux normes pour accueillir une compétition de niveau mondial- fait peser un risque considérable (par la pose et dépose des câbles) sur les palafittes préhistoriques du Gojat, monument historique classé, vieux de quelques 4700 ans, et qui à ce titre est classé, avec l'ensemble des sites palafittes des Alpes, au patrimoine mondiale de l'UNESCO.

Suite à une action en justice, le Tribunal Administratif de Grenoble a d'ailleurs donné raison au Collectif et confirme le bien-fondé de leurs plaintes.

Il nous semble que des installations démontables devraient être la norme et nous demandons la déconstruction, une fois les championnats du monde passés, des équipements qui ont déjà été bâtis.



Pour lire la suite, cliquez ici

Patrimoine

LA CAVERNE DU PONT D'ARC, UNE CHANCE POUR LE TERRITOIRE !

PAR FRANÇOIS JACQUART,

La Caverne du Pont d'Arc, réplique de la grotte ornée du Pont d'Arc dite grotte Chauvet ouvrira ses portes au public le 25 avril prochain, sur le site du Razal à Vallon-Pont-d'Arc. Ce site culturel classé sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco représente un enjeu touristique et économique majeur pour l'Ardèche et pour le pays.

Pour François Jacquart, vice-président du projet, il y a une responsabilité à transmettre aux générations futures une réplique de haute qualité et c'est également un véritable outil pour améliorer la vie au quotidien des femmes et des hommes du Département, en premier lieu pour les habitants du bassin vallonnais.

Le projet comporte des volets aussi essentiels que l'amélioration de l'accueil des visiteurs en Ardèche, la gestion des déplacements depuis la vallée du Rhône, la requalification de la Combe d'Arc, la préservation des milieux naturels, etc...



Il faudra maintenant que l'Ardèche sache se saisir intelligemment de cette extraordinaire opportunité pour une nouvelle dynamique culturelle, patrimoniale et économique.

Pour François Jacquart, si l'espace

de restitution aurait dû et pu être géré par la puissance publique, les règles fixées vont permettre de garantir l'exigence première d'un site à vocation culturelle et pédagogique, en particulier l'accès du site au plus grand nombre grâce à des tarifs d'entrée validés par les collectivités locales.

La caverne en bref :

100 millions d'euros d'investissement des collectivités dans la réalisation de l'espace de restitution

200 salariés mobilisés sur le chantier durant 2 ans et demi

Un pôle pédagogique qui recevra 30 000 scolaires chaque année

Un restaurant de spécialités ardéchoises

Une boutique de produits dérivés culturels et ludiques.

Emploi

LE CARED : DÉJÀ 10 ANS ET UN ENGAGEMENT QUI FONCTIONNE

PAR CHRISTIANE PUTHOD,

Le Contrat d'aide et de retour à l'emploi durable (CARED), dispositif en direction des personnes les plus éloignées de l'emploi, créé par la Région Rhône-Alpes en 2005 et porté par Christiane Puthod est une belle réussite : 30 000 Rhônalpins (es) ont été bénéficiaires d'un CARED en 10 ans. Ce sont donc 30 000 personnes accompagnées vers un retour à l'emploi durable !

La Région exige en effet des entreprises financées par ce dispositif de fournir un CDI aux stagiaires à l'issue de leur formation.

Cette réussite montre qu'une formation bien utilisée est une porte d'entrée sur le monde du travail pour des personnes tombées dans la précarité et l'insécurité professionnelle. Le CARED démontre aussi que l'on peut résoudre le problème récurrent de



l'inadéquation des postes vacants avec les compétences recherchées, sans inventer des dispositifs compliqués à mettre en œuvre. L'entreprise cherche une compétence, la Région finance la formation du

futur salarié et en contrepartie l'employeur s'engage à offrir le poste durablement à cette personne.

Face aux demandes permanentes de baisses de charges sociales ou d'avantages fiscaux relayées par les syndicats patronaux et les rubriques économiques de nombreux médias, nous apportons une solution concrète, facile à mobiliser et peu coûteuse en argent public.

Nous retrouvons dans cet outil l'exigence de socio-conditionnalité que notre groupe Front de Gauche défend et souhaite étendre à l'ensemble des aides en direction des entreprises.

[Voir le reportage Région sur CARED](#)

L'ACCÈS AUX VACANCES POUR LES JEUNES, ESSENTIEL À L'ÉMANCIPATION

PAR ANTOINE FATIGA,

Après l'obtention du renforcement de l'aide au départ en vacances des jeunes par le Front de Gauche, une délégation d'élus régionaux dont Antoine FATIGA s'est rendu aux Carroz d'Arâches dans le village vacances TERNELLA LES FLOCONS VERTS le 23 février dernier.



L'occasion de seller le partenariat entre la Région, l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances) et "Rhône-Alpes tourisme" pour développer le tourisme social et solidaire en Rhône-Alpes et l'aide au départ pour laquelle la Région consacrera 242 000€ en 2015. L'objectif étant de faciliter l'accès aux vacances et la découverte de la montagne pour plus de 1000 jeunes.

Depuis 2011, la Région RA a fait de la relance de la dynamique du Tourisme Social et Solidaire l'une de ses priorités. C'est dans ce cadre que depuis 2013, le Conseil Régional apporte une aide au départ en vacances aux jeunes de moins de 25 ans sous conditions de ressources. Grâce à ce dispositif, 560 jeunes ont pu partir en 2014 mais la demande était bien supérieure. L'année 2015 devrait donc permettre à davantage de jeunes d'accéder à la montagne notamment puisque 73 % de la superficie de la région est

située en zone de massif.

La délégation conduite par le Président de Région Jean-Jack Queyranne a pu échanger sur le devenir des centres de vacances, les projets développés par la Fédération ULVF (Union Loisirs Vacances Familiales) et notamment la reprise du village vacances "les balcons du Mont Blanc" de Saint-Nicolas la Chapelle.

Egalité femmes/hommes

8 MARS, JOURNÉE DES DROITS DES FEMMES, UN ÉCHO CERTAIN EN RA

PAR CÉCILE CUKIERMAN,

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes du 8 mars, la Région a dévoilé le thème de la prochaine Quinzaine pour l'égalité entre les femmes et les hommes : la 5ème édition portera sur le thème de « la liberté a-t-elle un sexe ? » et se tiendra du 3 au 17 octobre 2015.

Cécile CUKIERMAN, Conseillère régionale spéciale à l'égalité femmes-hommes, porteuse de l'événement depuis ces débuts, rappelle que « cette Quinzaine constitue un moment unique de sensibilisation du grand public, qui encourage le changement des mentalités et des habitudes ».

En 2014, 11 000 Rhônalpins ont participé au moins à l'un des 150 événements proposés par la Quinzaine. La Péniche de l'égalité qui circulait entre le Rhône et la Saône, a connu un franc succès,

accueillant plus de 1 000 lycéens.

La Région Rhône-Alpes figure au premier rang des Régions fortement impliquées pour faire évoluer les mentalités dans ce domaine.

La délégation de Cécile CUKIERMAN a permis de :

- Mettre en oeuvre de bonnes pratiques en interne, la Région se positionnant pour obtenir le label Egalité, délivré par l'AFNOR,
- S'attaquer aux stéréotypes sur tout le territoire, via un Plan d'actions régional et l'organisation de la Quinzaine.

Par ailleurs, Depuis 2012, Rhône-Alpes fait partie des neuf Régions choisies pour participer à l'expérimentation nationale « Territoires d'excellence pour l'égalité professionnelle ».

80 projets ont été financés par l'Europe, l'Etat et la Région pour un montant de 1,3M€ sur les trois axes suivants : l'égalité professionnelle dans les TPE et PME, la mixité dans les filières de formation, le retour à l'emploi après un congé parental.



Pour lire la suite, cliquez ici

...CORINNE MOREL-DARLEUX,



DE RHÔNE-ALPES À L'AUVERGNE

Ma septième Chronique du Diois sur Reporterre : "Face à l'indicible, s'occuper des vivants. Et savourer chaque moment"

Tafta : Après Grenoble et la région Rhône-Alpes, au tour de la mairie du 1er arrondissement de Lyon de se placer en zone hors TAFTA !

Budget régional 2015 : Pour le non remboursement des intérêts de la dette

Un CPER sans vision, explication de vote et récit de session

Un projet de golf en Auvergne à suivre de près.

Du Rhône au Puy de Dôme en passant par Grenoble, plus de 50 Alternatiba se tiendront de juin à octobre

OLIGARCHIE DORÉE

9 février Swissleaks : En 2006-2007, 180 milliards ont été soustraits aux fiscaux nationaux. Plus de la moitié de la dette grecque

Vol en réunion ? Non. Action militante de saisie populaire à HSBC, l'action à visage découvert des militants de Bizi!

LE GOUVERNEMENT EN DÉBAT

Tribune collective de Isabelle Attard, Clémentine Autain, Marie-George Buffet, Jacqueline Fraysse, Caroline de Haas, Anne Le Strat, Corinne Morel-Darleux, Michèle Rivasi dans Libération "Monsieur Macron, votre société idéale n'est pas la nôtre !"

9.000 emplois SNCF en moins ? Alors qu'on n'a jamais eu autant besoin de trains ! Une idée, M. Hollande pour la Cop21 : rouvrir les infrastructures de fret existantes et mettre les camions sur les trains

GRÈCE

À lire pour comprendre ce qu'est Syriza. Des parallèles saisissants à méditer pour la gauche française

Tribune dans Libération de Clémentine Autain, Elise Lowy, Corinne Morel Darleux, Marie-Pierre Vieu, Caroline de Haas : "Restructurer la dette grecque, changer l'Europe"

SANTÉ ET AGRICULTURE

Les lobbies ou la santé ? Certains à la Commission européenne ont tranché. Ce sera pesticides pour tout le monde.

SOUTIEN ET LUTTES

Tribune de médecins, acteurs de santé et féministes "Le consentement, j'y tiens !"

Partie du CHU de Lyon, la polémique des actes sur patients endormis prend de l'ampleur et permet de s'interroger sur les pratiques de médecine. C'est sain. Surtout à lire les propos de certains...

Sivens, le 10 février un courrier commun ADECR Alternatifs EELV NPA PCF et PG alerte la Commission d'enquête et de maintien de l'ordre sur le regain de violence

La maternité de Die est située à 1h15 de Valence, 2h15 pour les habitants plus éloignés. Nous en avons besoin. Appel

CLIPS DÉCALÉS ET DÉTOURNEMENTS

Détournement et humour grinçant : La scandaleuse interview d'un banquier

Le Gorafi : Monsanto «Nos pesticides ne provoquent que des maladies conformes aux normes européennes»

Pour lire la suite,
cliquez ici

A venir...

Sessions des Commissions

29 & 30 avril

*Commission permanente
& Assemblée Plénière*

Le 7 mai